



COMPTE-RENDU du Comité Syndical

Séance du jeudi 10 novembre 2023

Nombre de délégués : 22 titulaires
- Présent(e)s : 15
- Pouvoirs :
- Excusé(e)s : 7
- Absent(e)s non excusé(e)s :

L'an deux mil vingt-trois, le 10 novembre 2023 le Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Assainissement de la Vallée de l'Ozon, dûment convoqué le 27 octobre 2023, s'est réuni à 09h00 à la salle du Savoir à Simandres, sous la présidence de M. BOULUD Michel, Président.

Présent(e)s : ABELLAN Tim ; BALLELIO Pierre ; BONNEFOY Mireille ; BOULUD Michel ; CARRAS Lilian ; GAMET Christian ; GAT Thierry ; GIROMAGNY Véronique ; IBANEZ Raphaël ; JULLIEN Bernard ; ROCAVIVES Jean-Luc ; ROSET Patrick ; SAUZE Jean-Luc ; SCOTTI Mattia ; VARIGNY Nicolas

Pouvoirs :

Excusé(e)s : ATHANAZE Pierre ; CHONE Jean-Philippe ; DEHAN Nathalie ; EDERY Michèle ; GROSPERRIN Anne ; HUMBERT Claude ; SUBRA Cécile

Absent non excusé :

Secrétaire de séance : BONNEFOY Mireille

Mr BOULUD Michel, ouvre la séance à 09h10, il fait l'appel des élus et indique que le quorum est atteint.

II AFFAIRES GENERALES

RAPPORT n°1 : Agenda

Les prochaines réunions du Bureau Syndical et du Comité Syndical ont été fixées aux dates suivantes :

- Bureau le 24 novembre 2023 à 9h00 salle de l'Inverse à Simandres
- Bureau le 01 décembre 2023 à 9h00 salle de l'Inverse à Simandres

RAPPORT n°2 : Approbation du Compte-Rendu de la séance du Comité Syndical du 28 septembre 2023

Aucune question ou remarque de l'assemblée délibérante sur le compte rendu de la séance précédente, voté à l'unanimité.

RAPPORT n°3 : Délibération – Changement adresse siège social du Smaavo

Aucune question ou remarque de l'assemblée délibérante, votée à l'unanimité par les 2/3 des membres présents.

RAPPORT n°4 : Délibération – Convention mise à disposition des salles de réunion de Simandres

Aucune question ou remarque de l'assemblée délibérante, votée à l'unanimité et une abstention du Président ne pouvant voter pour cette délibération.

RAPPORT n°5 : Délibération – Autorisation d'engager, liquider, mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2024

Aucune question ou remarque de l'assemblée délibérante, votée à l'unanimité.

RAPPORT n°6 : Délibération – Création d'un emploi non permanent – contrat de projet chargé de mission inondations

Aucune question ou remarque de l'assemblée délibérante, votée à l'unanimité.

RAPPORT n°7 : Délibération – Création de deux emplois non permanents pour accroissement temporaire d'activité

Aucune question ou remarque de l'assemblée délibérante, votée à l'unanimité.

II/ AFFAIRES CONCERNANT LA COMPETENCE ASSAINISSEMENT

RAPPORT n°8 : Présentation par Suez du RAD

Suez présente le RAD 2022, avant vote des RPQS 2022. Aucune remarque.

RAPPORT n°9 : Délibération – RPQS 2022 Assainissement non collectif

La délibération est votée à l'unanimité par les membres du collège Assainissement.

RAPPORT n°10 : Délibération – RPQS 2022 Assainissement collectif

La délibération est votée à l'unanimité par les membres du collège Assainissement.

III/ AFFAIRES CONCERNANT LES COMPETENCES GEMAPI ET COMPLEMENTAIRES

RAPPORT n°11 : Délibération – Acquisition parcelle AS141 Bas Pontet

La délibération est votée à l'unanimité par les membres du collège Gémapi.

RAPPORT n°12 : Délibération – Acquisition parcelles Combe de Fausse - Marennes

Le vote de la délibération est reporté en 2024.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10h30.

Le Président
Michel BOULUD

